

# **Réussir la transition énergétique**

## ***Quelles dynamiques de changement ?***

### **Présentation du colloque**

Ce colloque international, qui se tiendra à Lille les 20 et 21 janvier 2015, se propose de contribuer au débat d'idées engendré par un certain nombre d'actions qui cherchent à concilier la transition énergétique et le développement des territoires.

**Lieu du colloque international :** Lille

**Durée du colloque 2 jours :** 20 et 21 janvier 2015

### **Actes du colloque**

Les communications orales retenues pourront être proposées pour publication dans les actes du colloque, qui prendront la forme d'un numéro thématique de revue reconnue et d'un ouvrage collectif à comité de lecture. L'édition est programmée pour une parution au plus près du colloque. Les textes complets devront être remis au plus tard au 1<sup>er</sup> septembre 2014.

### **Appel à communications**

La transition écologique, portée au Sommet de Rio+20 en juin 2012, semble s'inscrire au cœur des agendas de réformes structurelles des États. La notion de transition écologique traduirait la volonté de mise en œuvre simultanée de plusieurs objectifs fondés sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la promotion des énergies renouvelables, l'incitation à l'efficacité et à la sobriété énergétique, tout en interrogeant nos besoins. En France, cette question s'est focalisée sur la problématique de la transition énergétique présentée lors de la Conférence environnementale tenue à Paris en septembre 2012 et qui mobilisa l'attention des médias, à l'instar du lancement des états-généraux de l'écologie (Grenelle de l'environnement). N'observerait-on pas une dérive sémantique de la transition écologique à la transition énergétique ? Plus sobre, plus neutre quant à l'effet de serre, source d'indépendance énergétique accrue, ballon d'oxygène pour l'économie, la transition énergétique apparaîtrait comme la troisième révolution industrielle selon les termes de J. Rifkin<sup>1</sup>. L'engagement de la transition énergétique et écologique, dans un contexte de crises, devrait permettre d'organiser des filières industrielles, de transformer des territoires et de créer des emplois. Certains n'hésitent pas à prophétiser que la transition énergétique sera, demain, la seule voie viable pour l'économie (verte) : en témoigne « le grand débat national sur la transition énergétique » lancé par le gouvernement à la suite de la conférence environnementale et qui a pour principaux objectifs la réduction des émissions de gaz à effet de serre par un facteur 4, la diminution de 50% de la consommation d'énergie à l'horizon 2050, la volonté d'abaisser de 30% la consommation de combustible fossile à l'horizon 2030,

---

<sup>1</sup> Jeremy Rifkin, 2012, *La troisième révolution industrielle, Comment le pouvoir latéral va transformer l'énergie, l'économie et le monde*, Paris : Les liens qui libèrent.

ainsi que la diversification du mix électrique à travers le développement des énergies renouvelables. Encore faudrait-il que la notion même de transition énergétique fasse consensus, or nous constatons un flou sémantique dans l'usage de ce terme par les différents acteurs.

Découlant de cette approche positiviste, on assiste depuis le début du 21<sup>ème</sup> siècle à une recrudescence des solutions techniques, notamment appliquées à l'échelle des bâtiments « bioclimatiques », afin de permettre des économies sur la facture énergétique tout en prenant en compte les notions de confort et d'incertitudes au niveau des interactions climat-bâtiment-usagers. Ainsi, une vaste panoplie de technologies utiles a été développée en matière d'isolation thermique des constructions neuves, de rénovation énergétique des bâtiments anciens, de recyclage et de revalorisation des déchets, enfin, d'éco-conception des produits de type « Cradle to Cradle ». L'apogée de cet essor technologique se retrouve dans la promotion et la médiatisation des *smart-grids* et *smart cities*, or d'autres modèles d'efficacité énergétique ne pourraient-ils pas cohabiter ? En effet, l'action sur les systèmes techniques passe aussi par une revalorisation efficace des savoirs locaux dans une architecture à la fois savante et vernaculaire, afin de répondre aux besoins sociaux, en particulier dans l'habitat et le logement. Comment concilier immobilier social d'avenir et transition énergétique ? Les développements énergétique et économique, tels seraient désormais les termes du développement durable qu'il conviendrait d'articuler. Malgré un discours résolument rassembleur, les enjeux soulevés (crise économique, énergétique, environnementale et climatique) peuvent-ils se résoudre dans l'annonce d'une mutation porteuse du développement d'innovations technologiques, d'un avantage compétitif pour les entreprises, de gisements d'emplois et d'une amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs ? L'enjeu ne serait-il pas de rechercher une rupture non éphémère et de mettre fin aux orientations et stratégies politiques qui se tournent le dos (de Perthuis<sup>2</sup>, 2013) afin d'enclencher « *une dynamique de changement continue et irréversible* »<sup>3</sup> ? La transition énergétique ne peut être à ce point déconnectée de la transition écologique.

Toute activité humaine entraîne une consommation d'énergie, mais la façon dont les hommes maîtrisent celle-ci est au fondement de nos modes de vie et de l'organisation de nos sociétés. Ainsi, parce que les choix énergétiques résultent de choix politico-économiques préalables en faveur de certaines filières, on s'accordera à reconnaître que « *les techniques développées et les infrastructures déployées matérialisent des modes d'organisation collective (...) engageant les utilisateurs dans des chaînes de relations plus ou moins contraignantes et des situations de dépendance plus ou moins fortes* » face à l'énergie (Rumpala, 2013<sup>4</sup>). C'est pourquoi, les perspectives ouvertes par ce débat ne sont pas anodines. Elles mettent à l'épreuve nos modes de gestion des ressources, nos comportements individuels, nos organisations collectives et interrogent nos modes de production et de consommation contemporains. Sans négliger les innovations technologiques indispensables et inhérentes à la modernisation de la société, la transition

---

<sup>2</sup> Christian de Perthuis, 2013, « La « transition énergétique » : Les ambiguïtés d'une notion à géométrie variable », *Les Cahiers de la Chaire Economie du Climat*, n° 21.

<sup>3</sup> Conclusion de la deuxième Conférence environnementale du quinquennat par le Premier ministre Jean-Marc Ayrault "L'enjeu n'est pas de rechercher une rupture toujours éphémère et trop vite oubliée, mais bien d'enclencher une dynamique de changement continue et irréversible".

<sup>4</sup> Yannick Rumpala, « Formes alternatives de production énergétique et reconfigurations politiques. La sociologie des énergies alternatives comme études des potentialités de réorganisation du collectif », *Flux* n° 92, p. 47-61.

énergétique devrait être assujettie à une économie de la sobriété dont seuls les collectivités locales et les individus détiennent les clés. En effet, l'actualité « permanente » de la problématique de la transition énergétique n'interroge-t-elle pas davantage nos comportements, notre consommation totale et la santé de la planète ? De même, le contexte favorable à la mise en œuvre au niveau local de démarches propices au développement durable entraîne des discours enthousiastes et péremptoirs sur la transition énergétique, trop souvent envisagée à travers les seules innovations technologiques et non comme l'émergence de nouveaux possibles au niveau social (Raineau, 2011 ; Zélem et Beslay, 2013). L'engagement envers la transition écologique ne permettrait-elle pas la mutation profonde de l'ensemble de nos modèles ainsi que de nos comportements individuels et collectifs ? Dans cette perspective, la question de la transition énergétique porte alors sur la redéfinition des modalités d'accès aux ressources, de partage du risque, de capacité à intégrer la question environnementale pour des collectifs évoluant dans des environnements multiples (naturel, social, institutionnel, politique, administratif, expertise...), évolutifs et en interaction. Elle interroge aussi notre responsabilité individuelle car il n'y a pas de petits gestes pour la planète « quand on est 60 millions à les faire » (slogan publicitaire du MEDDE, 2011). Ne peut-on pas croire que l'insignifiance à l'échelle individuelle ait un impact significatif à l'échelle collective ?

Au-delà de ces actions individuelles, qui transformeraient l'organisation collective, et des déclarations d'intention très générales, ne conviendrait-il pas d'interroger l'échelle intermédiaire et multi-scalaire de l'aménagement du territoire et de la planification afin de mesurer les potentialités de transition énergétique pour les territoires urbains et ruraux ? L'attention doit également être portée plus précisément sur la maîtrise indispensable du foncier qui, au même titre que l'énergie, est une ressource épuisable et chère. Non seulement dans le cadre des opérations d'urbanisme mais aussi dans celui des actions d'aménagement, ces questions trouvent leur pertinence à travers les problématiques du degré idéal de densification des centres-villes, des dents creuses ou des friches urbaines. Quelles pourraient être les nouvelles formes d'aménagement de nos villes et de nos territoires ? Quelles nouvelles organisations de vie ? Enfin, comment intégrer la transition énergétique comme politique transverse à toutes les politiques territoriales ? Autrement dit, quelles seraient les implications en termes de scénario d'aménagement du territoire (NégaWatt<sup>5</sup>, 2012) ? En outre, comment favoriser l'émergence de parcs d'activités écologiquement et énergétiquement responsables, voire autonomes ? Quelles seraient les conséquences de cette nouvelle planification en termes de réseaux divers et de transports – individuels et collectifs ? De fait, les territoires ruraux qui ont beaucoup de foncier auraient peut-être aussi plus de potentiel énergétique ? Ces questions inscrivent la question de l'énergie au cœur d'un engagement politique, stratégique et systémique en faveur du développement durable des territoires.

Par ailleurs, comment ne pas évoquer également les outils juridico-financiers susceptibles de constituer des leviers à la transition énergétique et d'inciter à des dynamiques de changement ? Les outils désormais en place – prime aux ménages, crédits d'impôts, TVA réduite, fonds de garantie, soutien aux tiers financeurs, appui à la structuration des filières, prise en compte de la performance thermique lors des travaux – suffiront-ils à assurer la soutenabilité financière de la transition énergétique ?

---

<sup>5</sup> Manifeste Négawatt, 2012, *Réussir la transition énergétique*, Paris : Actes Sud, 376 p.

Ce colloque s'inscrit notamment dans le cadre du Programme « Chercheurs- Citoyens », dispositif original initié par la Région Nord-Pas de Calais permettant de financer des programmes de recherche reposant sur une collaboration entre laboratoires et associations à but non lucratif. Il se propose de contribuer au débat d'idées engendré par un certain nombre d'actions qui cherchent à concilier la transition énergétique et le développement des territoires. Les communications ne se limiteront pas pour autant aux terrains d'étude du Nord Pas-de-Calais. En effet, nous attendons des exposés sur des situations extérieures à la Région et au territoire national qui permettront d'utiles approches sur les débats foisonnant autour de la transition énergétique en France. Les présentations ne se limiteront pas à une analyse strictement descriptive, mais elles présenteront des approches théoriques, opérationnelles (recherche-appliquée) et les pratiques des professionnels.

Nous souhaitons donner une dimension internationale à ce colloque, par conséquent, les communications en anglais sont les bienvenues. Enfin, un atelier sous forme de table-ronde sera réservé aux professionnels.

Dans ce cadre de réflexion, les propositions de communication pourraient notamment porter sur les thèmes et questions suivants – à titre d'exemples et de manière non-exclusive :

**1. La définition de la transition énergétique, ses implications en fonction des catégories d'acteurs, ainsi que sa traduction dans les discours juridique, économique, politique... ; son élasticité sémantique**

- L'actualité de ce concept traduit-elle une prise en compte renforcée de l'écologie ?
- Que peut-on attendre de la transition énergétique ?
- Quels sont le contenu et les limites du concept de transition énergétique ?

**2. La mise en œuvre actuelle de la transition et ses limites dans la réponse qu'elle apporte aux impératifs de sobriété énergétique et aux crises économiques ou environnementales**

- En quoi la transition énergétique peut-elle être appréhendée comme une dynamique de changement qui ne se limiterait pas à sa dimension technique ?
- En quoi des développements technologiques nouveaux peuvent-ils contribuer à une redistribution des possibilités et corrélativement à des réorganisations sociales ?
- Loi de programmation pour la transition énergétique ?

**3. Une vision prospective de ce que pourrait être demain la transition énergétique en développant des perspectives prenant en compte l'individu, la technologie et le territoire**

- Aujourd'hui, le processus de la transition énergétique est questionné essentiellement d'un point de vue technique : or, la transition énergétique est une question sociale avant tout. Qu'en est-il donc de l'insertion sociale des techniques ? La question des modes de vie s'est à nouveau posée, plus que la question des technologies ?
- Ne faudrait-il pas mieux chercher à combiner les différentes formes d'énergie ? Changer de culture plutôt que de technologie ?

- Transition énergétique : quels seront les leviers du changement ? Comment repenser le collectif grâce à la transition ?
- Quelle est la pertinence de la transition énergétique à l'échelle de l'individu ou de la parcelle ?

#### **4. Les outils juridiques et financiers de la transition énergétique**

- Comment assurer le financement durable de la transition ?
- Qui doit faire des efforts de sobriété dans le grand débat sur la sobriété énergétique ?

**Comité scientifique** (les propositions de communication lui seront soumises pour avis)

- **Marie-Christine ZÉLEM**, Professeur de sociologie, CERTOP-CNRS UMR 5044, Université Toulouse II
  - **Hassan PEERHOSSAINI**, Professeur, Directeur du LIED, Laboratoire des Énergies de Demain, Université Paris Diderot
  - **Charles RAUX**, Directeur du LET, Laboratoire d'Économie des Transports, (CNRS-Université de Lyon-ENTPE)
  - **François-Mathieu POUPEAU**, chercheur au CNRS, LATTS - Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés, École Nationale des Ponts et Chaussées
  - **David DEHARBE**, Avocat - Maître de conférences - HDR, Green Law Avocat, Université de Lille 2
  - **Jean-Claude GATINA**, Professeur, Laboratoire PIMENT - Physique et Ingénierie Mathématique pour L'énergie, l'Environnement et le Bâtiment, Université de La Réunion
  - **Christophe BESLAY**, Maître de Conférences associé, BESCIB, Université de Toulouse-le Mirail
  - **Jian ZHUO**, Associate professor, Tongji University, CAUP, Shanghai
  - **Mathieu LE DÛ**, Ingénieur de recherche, Virage Énergie
  - **Alain GRAS**, Professeur de sociologie, Centre d'Etudes des Sciences Sociales de la Défense, Université de Paris 1
  - **Christophe GOUPIL**, Professeur ENSICAEN, LIED, UMR 8236, Université Paris Diderot
  - **Bertrand BOCQUET**, Professeur de Physique, Laboratoire SCité, Université de Lille 1
  - **Laëtitia ADÉLARD**, MCF-HDR, Laboratoire PIMENT, Université de La Réunion
  - **Dominique DESJEUX**, anthropologue, Professeur à l'Université Paris Descartes - Sorbonne Paris cité
  - **Stéphane BALY**, Association Virage Énergie
  - **Michel BATTIAU**, Professeur émérite, Université de Lille 1
- Quatre personnes sont encore attendues.

#### **Calendrier**

- **1<sup>er</sup> mars 2014** : Lancement de l'appel à communication en français et en anglais
- **30 avril 2014** : Envoi des résumés, selon le modèle-joint. Les contraintes éditoriales ne sont pas les mêmes pour les universitaires/chercheurs et les professionnels
- **1<sup>er</sup> juin 2014** : Réponse aux communicants
- **1<sup>er</sup> septembre 2014** : Envoi impératif des textes complets par les communicants retenus
- **30 septembre 2014** : Retour des évaluations (acceptation et corrections éventuelles en vue de la publication de l'ouvrage collectif)
- **30 octobre 2014** : Envoi des textes définitifs pour publication

**Les propositions de communication et les articles complets sont à envoyer simultanément aux trois coordinatrices du colloque :**

- **Helga-Jane SCARWELL**, Professeure, Université de Lille 1, Laboratoire TVES - Territoire, Villes, Environnement et Société, [helga.scarwell@univ-lille1.fr](mailto:helga.scarwell@univ-lille1.fr)
- **Divya LEDUCQ**, Maître de conférences, Université de La Réunion, Laboratoire PIMENT - Physique et Ingénierie Mathématique pour L'énergie, l'Environnement et le Bâtiment, [divya.leducq@univ-reunion.fr](mailto:divya.leducq@univ-reunion.fr)
- **Annette GROUX**, Professeure, Université de Lille 1, Laboratoire TVES, [annette.groux@univ-lille1.fr](mailto:annette.groux@univ-lille1.fr)

Tous les participants au Colloque de Lille 1 2015 doivent obligatoirement être inscrits, qu'ils soient intervenants, responsables, présidents de séances, discutants ou visiteurs. Vous pourrez au moment de votre inscription sélectionner les Sections Thématiques auxquelles vous souhaitez participer.

**Format attendu de la proposition soumise**

- Le titre de la communication
- Un résumé de la communication
- Les coordonnées et fonctions précises du ou des auteurs
- L'objectif de la communication
- L'originalité du sujet
- La méthode et les outils mobilisés
- Les résultats attendus et obtenus
- Une bibliographie (15 références principales au maximum)
- La référence à la thématique d'atelier ou de session visée

**Frais d'inscription à payer avant le 30 octobre 2014 : 160 euros.** Ce forfait unique tient compte des deux déjeuners, des collations et des frais éditoriaux de publication.